



Section d'Association Animaux & Bien Etre
Mush Gironde Balades avec Chiens de Traîneaux
 10 route de Malagar 33490 SAINT MAIXANT
 06.25.10.48.28 / mushgironde@gmail.com

CONVENTION DE RESERVATION

Entre:

Et: MUSH GIRONDE Section d'Association Animaux & Bien Etre
 10 route de Malagar 33490 SAINT MAIXANT

ACTIVITE CHOISIE : CANI-CROSS

TARIF : Nb adolescents..... x25€ =
 Nb adultes.....x30€ =
 Nb pass adosx225€ =
 Nb pass adultesx270€ =
Total =

ARRHES VERSÉES :€ (30%) (1)(2) VIREMENT - CHEQUE(3)

PAIEMENT DU RESTE DÛ(4):

- (1) Rayez la mention inutile
- (2) Un rib vous sera envoyé à réception de votre réservation
- (3) Chèque à l'ordre de : Animaux et bien être
- (4) Le reste dû sera à régler sur place le jour même par chèque ou espèces

	Signature précédée de la mention « lu et approuvé »
--	-----------------------------------------------------

Le signataire s'engage à avoir pris connaissance des conditions générales de vente en annexe de cette convention et à parapher chaque page.





Conditions générales de vente

Pour toute réservation, nous adresser cette convention signée (les 3 pages) ainsi qu'un chèque d'arrhes d'un montant de 30% de la prestation décrite dans la convention. La réservation deviendra effective à réception du document. Une confirmation vous sera envoyé par mail. L'inscription pour une balade en traîneau à chiens implique l'acceptation pure et simple des présentes conditions générales de vente et d'exercice. Tout paiement manifeste l'acceptation de ces présentes conditions générales de vente.

Assurances

Mush Gironde souscrit à une assurance couvrant les responsabilités civiles professionnelles, toutefois vous devez vous assurer de votre protection en matière de responsabilité civile ou familiale. Il est obligatoire de contracter une assurance responsabilité civile individuelle et accidents.

Responsabilités et sécurité de l'activité

Les participants doivent respecter les consignes de sécurité données par le professionnel et adopter un comportement responsable pour veiller à sa sécurité et à celle des tiers. Les initiatives personnelles imprudentes sortant du cadre des consignes engageant des dommages corporels ou matériels seront portés à la responsabilité de leur auteur. Nous pratiquons nos activités sur des chemins de terre avec l'aide de la traction de chiens nordiques. Par conséquent, dans le but de préserver votre sécurité, **nous n'emmenons pas les femmes enceintes, les personnes ayant récemment été opérées et/ou en incapacité de pratiquer une activité physique et les enfants de moins de 8 ans. Les pratiquants doivent obligatoirement être équipé d'un casque pour toutes les activités le nécessitant.** Le musher ne peut être tenu responsable en cas de problème de santé non signalé.

Modification des activités et des lieux de pratique

Mush Gironde se réserve le droit d'annuler, de reporter, d'interrompre ou de modifier les prestations convenues si les conditions météorologiques ou une quelconque modification sur le/les sites de pratique risquent d'impacter sur la sécurité des clients, du personnel ou celle des chiens, ou tout autre cas de force majeure. Il est seul juge pour ce qui concerne les modifications ou les annulations pour cause de conditions engageant la sécurité et le bon déroulement de l'activité.

Réservation

Toutes les prestations font l'objet d'une pré-réservation avec demande d'arrhes correspondant à 30% du prix de la prestation, la réservation devient effective à réception de ce règlement. Le dû restant est à régler avant toute balade le jour même.





Annulation

En cas d'annulation de votre part, sans certificat médical certifié, vos arrhes ne seront pas remboursées. En cas d'absence ou retard non justifié dépassant 30 min maximum au départ de l'activité, vos arrhes ne seront pas remboursées et l'activité ne sera pas reportée ou échangée contre une autre activité. Les conditions météo ne sont pas une cause d'annulation par le client, seul le musher en décide. Les activités, exploitées par Mush Gironde sont situées sur des domaines où des chasseurs jouissent de leur activité. A ce titre, à tout moment et pour des raisons de sécurité, une solution de repli existe, elle vous sera proposée comme solution de remplacement. En cas d'annulation de notre part, pour quelques motifs que ce soit, une solution de remplacement ou un remboursement de vos arrhes, sans possibilité d'indemnité vous sera proposée.

DROIT A L'IMAGE

Les activités d'attelage canin connaissent un grand succès. Les photos ou vidéos réalisées par Mush Gironde lors de prestations en présence de l'attelage de MUSH GIRONDE restent la propriété de MUSH GIRONDE. Toute utilisation en dehors du cadre privé fera l'objet d'une demande d'autorisation à MUSH GIRONDE. Dans le cadre de groupes d'enfants ou de mineurs, nous demandons aux organisateurs du séjour d'informer les parents et de demander leur autorisation pour l'utilisation des éventuelles images prises avec notre attelage et nos chiens.

Bons cadeaux

Tous les bons cadeaux devront être acquittés en totalité auprès de Mush Gironde avant l'envoi du bon cadeau. Celui-ci fait office de contre marque, en échange d'une prestation. Il est valable jusqu'à la date limite d'utilisation indiquée sur celui-ci. Il sera encaissé dès réception de votre règlement (chèque). Toutes les prestations du bon cadeau sont proposées en fonction de la disponibilité de Mush Gironde. Les bénéficiaires du bon cadeau devront réserver par mail ou par téléphone. Mush Gironde ne saurait être tenu responsable pour une quelconque indisponibilité de la part du bénéficiaire. En cas de non utilisation, perte ou destruction du bon cadeau, ni son acheteur, ni son bénéficiaire ne pourront prétendre à un remboursement. Le bon cadeau n'est valable que sur la saison en cours, il n'est pas tacite reconductible. Les bénéficiaires d'un bon cadeau pourront prétendre à la/aux prestations sur présentation de celui-ci.

COLLECTE INFORMATIQUE DES DONNEES

Lors de votre réservation, des renseignements vous seront réclamés qui ne serviront qu'à la bonne gestion de votre prestation. Cependant et conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 juillet 1978 modifiée, vous possédez un droit de regard sur ces informations et pouvez demander à ce qu'elles soient supprimées.

Horaires

Nous vous demandons de prendre vos dispositions ponctuelles afin de respecter au mieux les horaires fixés. Tout retard de votre part (30min max) amputera la durée de votre activité. Tout retard supérieur pénalisant ainsi les autres participants et/ou le bon déroulement de l'encadrement entraînera une annulation de votre activité sans remboursement possible.





Section d'Association Animaux & Bien Etre
Mush Gironde Balades avec Chiens de Traîneaux
10 route de Malagar 33490 SAINT MAIXANT
06.25.10.48.28 / mushgironde@gmail.com

Déroulement

Nos activités implique de respecter et de protéger le bien-être de nos animaux, c'est pourquoi aucune prestation n'est gérée selon un barème de rentabilité, les prestations sont adaptées aux conditions météorologiques : au dessus de 15 degrés le travail devient pénible pour les chiens et peut nécessiter des changements de parcours. Le musher étant à l'écoute du bien-être physique et mental de ses chiens, il adapte leur effort au cours de l'activité.

Les chiens extérieurs ne sont pas acceptés sur le lieu de l'activité.

Tenue vestimentaire

Il est important d'être correctement équipé pour l'activité choisie: gants, lunettes, bonnet, écharpe, casque et chaussures adaptées à la pratique de la marche. Pas de sac à dos à bord du kart à chiens. La responsabilité du musher ne peut être engagée en cas de tenue inadaptée. Règlement Arrhes : par chèque Solde: en espèces ou par chèque à votre arrivée sur le lieu de rendez-vous.

Litiges

Tout litige en application des présentes conditions générales de vente est soumis aux juridictions françaises et au droit français. La version française de ce document est la seule faisant foi.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Autorise Mush Gironde à utiliser toutes photos ou vidéos réalisées lors des activités :

OUI

NON

Date :

Signature :

